



# Boris Johnson démissionne du parlement après avoir été reconnu coupable de mentir sur les fêtes tenues durant la pandémie

Par [Chris Marsden](#)

Mondialisation.ca, 13 juin 2023

[WSWS.org](https://www.wsws.org)

Région : [L'Europe](#)

Analyses: [COVID-19](#)

La démission de l'ancien Premier ministre Boris Johnson du Parlement le 9 juin est une étape importante dans la virulente guerre de factions au sein d'un gouvernement conservateur détesté.

La cause immédiate de la démission de Johnson a été la conclusion à laquelle est parvenue une enquête de la Commission des privilèges parlementaires, composée de sept députés, sur la tenue de fêtes illégales au Parlement et, à mesure que le scandale se développait, également à la résidence de campagne de Johnson, Checkers, durant les confinements de la pandémie.

La commission parlementaire, dirigée par Harriet Harman du Parti travailliste mais avec une majorité de quatre députés conservateurs, a conclu que Johnson avait fait des déclarations inexactes au point d'être irresponsables et avait délibérément menti aux députés lors du scandale du «Partygate» ; ceci, aggravé par des affirmations inexactes faites sous serment lorsqu'il a été interrogé par la commission. L'outrage délibéré au Parlement signifiait que la commission recommanderait plus que la suspension de 10 jours requise et déclencherait une élection pour le siège parlementaire de Johnson dans une circonscription très contestée pouvant forcer la tenue d'une élection partielle.



*Boris Johnson quitte sa maison de Londres, le mercredi 22 mars 2023. L'ex-Premier ministre britannique a été interrogé mercredi 7 juin par un comité de législateurs sur la question de savoir s'il avait induit le Parlement en erreur au sujet des fêtes illégales dans les bâtiments gouvernementaux pendant la pandémie de coronavirus. [AP Photo/Alberto Pezzali]*

Johnson a eu accès au rapport de la commission à l'avance par l'intermédiaire de ses avocats. On lui a dit séparément que le gouvernement ne demanderait pas aux députés conservateurs de voter contre les sanctions recommandées par la commission. Johnson avait également conclu un accord avec le Premier ministre Rishi Sunak pour approuver sa liste d'honneur de démission, récompensant ses alliés dans le scandale du « Partygate » et plus de 40 de ses plus proches collaborateurs.

Cette liste comprenait des ordres de Mérite promouvant les députés Nadine Dorries, Alok Sharma et Nigel Adams à la Chambre des Lords. Mais lorsque Johnson a vu la liste vendredi, deux autres intéressés récompensés comme donateurs du Parti conservateur, David Ross et Stuart Marks n'y figuraient pas, ajoutant à son amertume personnelle. Dorries a démissionné de son siège juste avant Johnson. Adams l'a fait samedi, laissant le Premier ministre Sunak affronter trois élections partielles.

Dans sa déclaration de démission, Johnson a accusé Sunak et ses partisans de collaborer avec les travaillistes et d'autres pour le destituer afin de contrecarrer le Brexit et de trahir les valeurs conservatrices. Il a décrit la commission des privilèges comme un tribunal de pacotille, « déterminé à utiliser les poursuites contre moi pour me chasser du parlement », sans « la moindre preuve que j'aie sciemment ou de façon irresponsable induit la Chambre des communes en erreur ».

« Il fallait s'attendre à ce que le Parti travailliste, les libéraux démocrates et le Parti national écossais [SNP] fassent tout en leur pouvoir pour m'exclure du parlement », a-t-il écrit ; mais il y avait « actuellement des députés conservateurs » qui voulaient « prendre vengeance pour le Brexit et finalement pour renverser le résultat du référendum de 2016. Mon retrait est la première étape nécessaire, et je pense qu'il y a eu une tentative concertée pour y

parvenir. »

Sunak ne tirait « pas le meilleur parti du Brexit », y compris en réduisant « les impôts des entreprises et des particuliers » et abandonnait « passivement la perspective d'un accord de libre-échange avec les États-Unis », forçant la démission de Johnson « au moins pour le moment ».

**Chris Marsden**

La source originale de cet article est [wsws.org](https://www.wsws.org)  
Copyright © [Chris Marsden](https://www.wsws.org), [wsws.org](https://www.wsws.org), 2023

---

Articles Par : **[Chris Marsden](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](https://www.mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](https://www.mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](https://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)